

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N**

Date d'impression: 21.03.2016

Code du produit: 1439301

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 \* Fax +33 (0) 1 69 67 34 99  
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tel. +32 15 42 35 00 \* Fax +32 15 41 61 20  
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)848 55 66 99  
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-mena@hach.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

Provoque des lésions oculaires graves.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N

Date d'impression: 21.03.2016

Code du produit: 1439301

Page 2 de 11

Provoque une irritation cutanée.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Mercure(II) nitrate

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302+H312	Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Conseils de prudence

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

##### Conseils supplémentaires

Classification selon la directive Européenne sur la classification des préparations dangereuses 1999/45/CE.  
Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.3. Autres dangers

donnée non disponible

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N**

Date d'impression: 21.03.2016

Code du produit: 1439301

Page 3 de 11

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
7732-18-5	Eau			90-100 %
	231-791-2			
7783-34-8	Mercure(II) nitrate			1-5 %
	233-152-3	080-002-00-6		
	Acute Tox. 1, Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, STOT RE 2, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 100), Aquatic Chronic 1; H310 H300 H330 H373 H400 H410			
7697-37-2	Acide nitrique ... %			1-5 %
	231-714-2	007-004-00-1		
	Ox. Liq. 2, Skin Corr. 1A; H272 H314 EUH071			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Le secouriste doit se protéger.

**Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Appeler immédiatement un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Après contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**Après ingestion**

Boire 1 ou 2 verres d'eau. Provoquer les vomissements, mais uniquement si la victime est parfaitement consciente. Appeler immédiatement un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Toxique, Peut être absorbé par la peau.  
Irritation et corrosion, Nausée, Vomissements,  
Diarrhée

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**
**Moyen d'extinction approprié**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.  
En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): MERCURE, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N**

Date d'impression: 21.03.2016

Code du produit: 1439301

Page 4 de 11

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

**Information supplémentaire**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

13. Considérations relatives à l'élimination

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

**Information supplémentaire**

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Indications concernant le stockage en commun**

Ne pas entreposer avec Bases

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7697-37-2	Acide nitrique	1	2,6		VLE (15 min)	

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N

Date d'impression: 21.03.2016

Code du produit: 1439301

Page 5 de 11

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

##### Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

##### Protection des yeux/du visage

Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.

##### Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Consulter le fournisseur si le produit doit être utilisé pour des applications spéciales, p.e. dans l'industrie alimentaire ou pour une utilisation à des fins hygiéniques, médicales ou chirurgicales.

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

##### Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

##### Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide  
Couleur: incolore, jaune clair  
Odeur: inodore

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 0,8

#### Modification d'état

Point de fusion: donnée non disponible  
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: donnée non disponible  
Point de sublimation: donnée non disponible  
Point de ramollissement: donnée non disponible  
Point d'écoulement: donnée non disponible  
:  
Point d'éclair: donnée non disponible

#### Inflammabilité

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N

Date d'impression: 21.03.2016

Code du produit: 1439301

Page 6 de 11

solide: donnée non disponible  
gaz: donnée non disponible

#### Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: donnée non disponible

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible

gaz: donnée non disponible

Température de décomposition: donnée non disponible

#### Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité (à 20 °C): 1,033 g/cm<sup>3</sup>

Densité apparente: donnée non disponible

Hydrosolubilité: soluble  
(à 20 °C)

#### Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible

Viscosité dynamique: donnée non disponible

Viscosité cinématique: donnée non disponible

Durée d'écoulement: donnée non disponible

Densité de vapeur: donnée non disponible

Taux d'évaporation: donnée non disponible

Test de séparation de solvant: donnée non disponible

Teneur en solvant: donnée non disponible

#### 9.2. Autres informations

Teneur en solide: donnée non disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Bases, Alcool

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

#### 10.5. Matières incompatibles

matière tissée, Matières organiques, Des métaux

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N**

Date d'impression: 21.03.2016

Code du produit: 1439301

Page 7 de 11

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. (MERCURE, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone, oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>))

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**ETAmél calculé**

ATE (par voie orale) 212,8 mg/kg; ATE (dermique) 212,8 mg/kg; ATE (par inhalation aérosol) 2,128 mg/l

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
7783-34-8	Mercure(II) nitrate			
	par voie orale	DL50 26 mg/kg	rat	
	dermique	DL50 75 mg/kg	rat	
	par inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l		
	par inhalation aérosol	ATE 0,05 mg/l		

**Irritation et corrosivité**

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.  
Peut provoquer une irritation de la peau.

**Effets sensibilisants**

Pas d'effet connu.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Danger par aspiration**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Mercure(II) nitrate:  
DL50/cutanée/rat = 45 mg/kg  
DL50/orale/rat = 26 mg/kg

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pas d'information toxicologique disponible.

**Information supplémentaire**

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N**

Date d'impression: 21.03.2016

Code du produit: 1439301

Page 8 de 11

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
7783-34-8	Mercure(II) nitrate				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,172 mg/l	96 h	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,0049 mg/l	48 h		
7697-37-2	Acide nitrique ... %				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 72 mg/l	96 h	Gambusia affinis	IUCLID

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
7697-37-2	Acide nitrique ... %	-0,21

**12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

**12.6. Autres effets néfastes**

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

 160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination de déchet-Résidus**

 160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés**

 160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**L'élimination des emballages contaminés**

Eliminer comme produit non utilisé.

L'énoncé des risques et des mesures de précaution décrits sur les étiquettes s'applique aussi à tous les résidus qui restent dans le conteneur.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N**

Date d'impression: 21.03.2016

Code du produit: 1439301

Page 9 de 11

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 3264
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide nitrique < 5 %/Mercure(II) nitrate, solution)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C1
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagee:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 3264
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	8
	
Marine polluant:	--
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagee:	E2
EmS:	F-A, S-B

**Transport aérien (ICAO)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 3264
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	8

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N

Date d'impression: 21.03.2016

Code du produit: 1439301

Page 10 de 11



Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L
Passenger LQ:	Y840
Quantité dégagee:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	851
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	855
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: oui



Matières dangereuses: Mercure(II) nitrate

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

#### Information supplémentaire

Information supplémentaire: On peut envoyer ce produit en l'intégrant dans une trousse de produits chimiques comprenant différentes matières dangereuses compatibles aux fins d'analyse ou de test. Cette trousse aurait la classification suivante: UN3316 Trousse chimique, classe 9/II

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Révision: 26.05.2015  
Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11  
Révision: 08.07.2014  
Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4-16

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H300 Mortel en cas d'ingestion.  
H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 14393-01 Mercuric Nitrate Cartridge, 0.2256N

Date d'impression: 21.03.2016

Code du produit: 1439301

Page 11 de 11

H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*